



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de L'Environnement



Merci monsieur le président de me donner le parole et permet moi de remercier le président et le peuple de l'Uruguay pour leur l'accueil chaleureux. Et de remercier tous les membres de Comité de négociation intergouvernemental (INC) (Punta del Este -Uruguay, chargée de développer un instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment en milieu marin.

Le gouvernement Tunisien est associé au groupe de l'Afrique.

La pollution plastique est une crise environnementale, sociale et économique de plus en plus grave au niveau mondial

Ce pour cela la Tunisie appuie la Comité de négociation intergouvernemental (INC) pour l'établissement d'accords et de réglementations mondiales communes qui sont essentielles pour réduire au maximum la menace de la pollution plastique au niveau global jusqu'à son élimination.

La Tunisie s'est engagée dans des stratégies d'économie verte, économie bleue et économie circulaire à travers plusieurs programmes et initiatives. Parmi les projets, citons celui de la **Responsabilité Elargie du Producteur (REP)** et l'encouragement des initiatives d'entrepreneuriat dans le secteur.

La Tunisie a bien adhéré aux efforts internationaux de lutte contre la pollution marine par le plastique, en vue de contribuer à la protection et à la préservation du bon état écologique des écosystèmes et des ressources naturelles constituant le capital naturel des générations actuelles et futures.

Ceci aura des retombées positives sur de nombreux secteurs au niveau national, notamment la santé, le tourisme, la pêche, l'environnement, etc.

Citons quelques initiatives nationales :

- En réponse aux défis internationaux et nationaux vis à vis la lutte contre la pollution marine par les déchets plastiques, le gouvernement tunisien, en

collaboration avec la BM, se penchent actuellement sur l'élaboration d'une stratégie « Littoral sans plastique ou LISP – Tunisie ».

- **L'objectif global** étant de parvenir à un littoral sans plastique.
- **L'objectif spécifique** est de réduire la pollution marine par les déchets plastiques et assurer une gestion dans une perspective de l'économie circulaire. La vision est un littoral tunisien sans plastique adoptant des modèles circulaires inclusifs et durables.
- **Stratégie nationale de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés 2020 – 2035**, dont la vision est de « Promouvoir une gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés, dans le cadre d'une économie circulaire en s'appuyant sur des communes performantes en vue de protéger l'environnement et de rehausser le cadre de vie ». A travers ;
 - ✓ La promotion d'une gestion intégrée mettant fin aux pratiques sectorielles et appuyée sur une approche multisectorielle,
 - ✓ L'intégration de la gestion des déchets ménagers dans le processus de l'économie circulaire (En se basant sur la REP),
 - ✓ Le renforcement des capacités et le développement des moyens humains, techniques et financiers des municipalités.
- Interdiction des sacs en plastiques à usages unique (Décret n°32 du 16 janvier 2020)
- Processus de mise en place de la Responsabilité Elargie du Producteur.
- Une forte implication des associations et du Secteur Privé
- Campagnes de propreté dans tout le pays basées sur l'appui du volontariat et le changement des comportements.

Ce pour cela, nous espèrent que le nouveau traité doit inclure des mesures globales sur l'ensemble du cycle de vie du plastique, sous la forme de règles mondiales spécifiques, ciblant les catégories prioritaires de pollution plastique à haut risque. Un soutien opportun, prévisible, accessible et suffisant, comprenant à la fois des ressources financières et techniques, un transfert de technologie et un renforcement des capacités, doit également être fourni pour une mise en œuvre efficace de ces mesures au niveau mondial.

Et je vous remercie pour votre attention monsieur le président.